COMMUNE DU NOYER EN OUCHE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 octobre 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 11

Date de convocation : 2 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie du Noyer en Ouche, sous la présidence de Madame Josette MUSSET, Maire du Noyer-en-Ouche.

Étaient présents : Éric DEJEAN-SERVIERES, Morgane LE GUENNEC, Catherine FAUCHE, Lydie FAURE, Cyril SCHINDLER, Laëtitia HERMIER, Anne Marie BOUSSICAULT, Olivier POULAIN.

Étaient absents : Paul DOITEAU-LEVEE (pouvoir à Lydie FAURE)
Patrick POTTIER (pouvoir à Anne Marie BOUSSICAULT)

Secrétaire de séance : Anne Marie BOUSSICAULT

ORDRE DU JOUR **:**

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 11 septembre 2026
- Délibération pour durée des amortissements.
- Devis plantation des arbres rue de la mairie (face au cimetière)
- Bilan repas communal
- Préparation de la cérémonie du 11 novembre 2026
- Concert de Noël
- Questions diverses et informations

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2026 :

Le procès-verbal du conseil municipal du 11 septembre 2026 soumis à l'approbation du conseil est validé par l'ensemble des conseillers.

DELIBERATION SUR LA DUREE DES AMORTISSEMENTS *:*

Cette demande émane de la Trésorerie Générale qui, après avoir bloqué les écritures comptables, sollicite l'accord du conseil municipal pour valider la durée d'amortissement des travaux du SIEGE à 15 ans.
Suite aux explications fournies par Josette MUSSET, le conseil municipal valide à l'unanimité la durée d'amortissement fixée à 15 ans.

PRESENTATION DU DEVIS DE PLANTATION D'ARBRES RUE DE LA MAIRIE :

Josette MUSSET présente le devis de l'entreprise Wohlgemuth pour la plantation de 44 arbres bordant la rue de la mairie sur une distance d'environ 500 mètres (jusqu'à la fourche). Les variétés proposées sont :

EN ATTENTE DE VALIDATION DU CONSEIL

- Liquidambar Worplesdon - Croissance moyenne - Taille adulte 8 à 12 mètres pour 4-5 mètres d'envergure
- Acer Platanoïde Columnare - Croissance normale - port fastigié – Taille adulte 15 à 20 mètres pour une envergure de 5/6 mètres

Une discussion s'ouvre sur les variétés, la hauteur et l'envergure des arbres susceptibles de convenir en bordure de route.
Le devis présenté s'élève à 6 396€ pour la mise en place auquel il faut ajouter le prix des arbres 7603€ remise de 20% comprise.
Au regard des sommes annoncées, les membres du conseil municipal souhaiteraient disposer d'un ou deux autres devis supplémentaires, que Josette MUSSET va solliciter auprès de pépiniéristes locaux.
Il est également évoqué la possibilité de faire effectuer la plantation par un autre prestataire qui pourrait être l'entreprise Farieux (déjà prestataire sur la commune) ou par toute autre entreprise de parcs et jardins.
Cependant la question de la garantie se pose pour le cas où l'on choisirait de scinder l'achat des arbres et la plantation.
Cyril SCHINDLER évoque aussi l'éventualité d'une subvention pour ces travaux, ce dont va s'informer Josette MUSSET.
Ce projet sera à nouveau évoqué lors du prochain conseil municipal.

BILAN DU REPAS COMMUNAL

Notre repas communal du samedi 26 septembre dernier, a réuni 87 participants.
Nous enregistrons un déficit de 1 594,25 €.
Les dépenses s'élèvent à 3 948,25 €, réparties ainsi :

- Traiteur : 2 570 €
- Forum (décoration) : 65,93 €
- Carrefour : 317,32 €
- Bières (3 arômes) : 95,00 €
- Musiciens : 900 €

Les recettes s'élèvent à 2 354 €.
Olivier POULAIN regrette que très peu de personnes étaient présentes en fin de soirée pour participer au rangement de l'ensemble de la salle.
Josette MUSSET propose qu'une nouvelle organisation soit décidée avant le prochain repas communal pour que les « corvées » soient réparties équitablement.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2026 *:*

Le flyer d'invitation est en cours d'élaboration.
Josette MUSSET rappelle M. Kévin MAUVIEUX, député de notre circonscription, sera présent à la cérémonie du mercredi 11 novembre prochain.
Pour la première année, quelques véhicules militaires d'époque nous accompagneront lors de cette cérémonie qui sera suivie d'un verre de l'amitié à la salle des fêtes.
S'agissant de notre député, Cyril SCHINDLER précise que celui-ci sera présent sur notre commune le 23 octobre prochain afin d'y rencontrer les habitants qui souhaiteraient s'entretenir avec lui.

CONCERT DE NOEL :

Le concert, qui a lieu habituellement dans l'église du Noyer en Ouche, est en cours de préparation. Le style de musique reste à définir : chanteuse solo, groupe gospel, concert médiéval …
Il se déroulera le dimanche 13 décembre prochain et sera suivi d'un goûter vers 17H00 à la salle des fêtes.

EN ATTENTE DE VALIDATION DU CONSEIL

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Josette MUSSET rappelle qu'elle reste dans l'attente du dernier devis d'électricité concernant la réhabilitation du garage et du petit local sur le parking, avant d'établir la fiche globale du coût des travaux.

Catherine FAUCHE indique qu'elle s'est rendue à une réunion du SAEP de la Charentonne le 30 septembre dernier.
Ce qu'il faut retenir de cette réunion :

- Création d'un emploi permanent de référent technique chargé de la protection de la ressource en eau et de l'ingénierie territoriale,
- Modifications de lignes budgétaires pour diverses raisons telles qu'un surnombre de branchements effectués au regard des prévisions, ou des subventions prévues par l'Agence de l'Eau mais non versées …
- Modalités de désignation de onze membres de la Commission de Délégation de Service Public qui représenteront l'ensemble du territoire.

Pour information Catherine FAUCHE indique que l'incendie de la scierie Savary aux Jonquerets-de-Livet a nécessité le pompage de 700 m3 d'eau. Si un tel sinistre devait survenir sur notre commune, un tel volume ne pourrait être mis à la disposition des services de secours en raison de la faiblesse actuelle de notre ressource.
Josette MUSSET indique que l'ensemble des bouches à incendie a été contrôlé cette année. Celles situées au Hamel ont révélé un débit très insuffisant (moins de 10m3/heure), ce qui nécessiterait un apport d'eau extérieur en cas de sinistre. VEOLIA a été informé de ce problème. Il doit y avoir un nouveau contrôle.

Cyril SCHINDLER évoque le projet de LOTO organisé par le Comité des Fêtes, qui se déroulera le 31 octobre prochain. Certains conseillers ont proposé leur aide à l'organisation de cette soirée.

Lydie FAURE :

- souhaite savoir si, suite aux périodes de canicule, des personnes se sont manifestées afin d'être inscrites sur le registre des personnes fragiles. Josette MUSSET répond qu'il n'y a eu aucune nouvelle inscription.
- demande si une suite est envisagée à la demande de formation aux premiers secours et à l'utilisation du défibrillateur, qui a été faite lors de la précédente réunion du conseil municipal. Josette MUSSET va contacter la Croix Rouge afin d'organiser cette formation.
- indique qu'il pourrait être judicieux d'installer pour la saison prochaine, des suspensions de potées fleuries le long du mur de la salle des fêtes, bien visibles de la route. Cette question sera rediscutée l'an prochain.
- Présente un cendrier mural pour remplacer le bac à sable situé à l'entrée du préau.

Josette MUSSET fait savoir qu'elle a assisté à une réunion d'information sur les cyberattaques, animée par un ancien gendarme en poste dans un service en charge de cette problématique. Elle est convaincue que la population devrait être informée des risques encourus et de la manière dont on peut y faire face. A cet effet, elle propose de solliciter l'intervenant pour une première réunion à destination des membres du conseil municipal, avant d'envisager une information à l'intention des habitants.

Laetitia HERMIER souhaite savoir si les dates des chasses privées sont connues du public, afin de savoir s'il est possible d'emprunter les chemins communaux sans risque.
Il lui est précisé que seuls les arrêtés préfectoraux d'ouverture et de fermeture de la chasse sont publiés.

EN ATTENTE DE VALIDATION DU CONSEIL

La séance est levée à 19H30.

Le Maire,

Josette MUSSET

La secrétaire de séance,

Anne-Marie BOUSSICAULT